12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Notre action en deux mots

Gestion responsable, efficiente et intégrée des déchets et réduction de la production de ceux-ci.

Nos activités en lien avec l'ODD 12 impactent aussi les ODD ci-dessous :

CHIFFRES CLÉS

55 COMMUNES (44 LUXEMBOURGEOISES ET 11 LIÉGEOISES)

53 RECYPARCS

1 574 BULLES À VERRE RÉPARTIES SUR 735 SITES

5 SITES DE TRANSFERT/ VALORISATION DES DÉCHETS

31 FILIÈRES DE RECYCLAGE OU DE VALORISATION

Une certification ISO 9001 et un enregistrement EMAS, remis par un organisme agréé indépendant, valident nos bonnes pratiques et nos performances environnementales.

NOTRE ACTION

- concevoir et réaliser des services et infrastructures de gestion des déchets dans un contexte économique, réglementaire, technique et sociétal
- gérer de façon optimale la collecte et le traitement des déchets
- conseiller les communes et sensibiliser à la réduction des déchets, au tri et à la propreté publique

INDICATEURS CLÉS

QUANTITÉ MOYENNE DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

550 kg/EqH

COÛT MOYEN DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS RÉPERCUTÉ AUX COMMUNES

82,56 €/EqH

MODES DE TRAITEMENT FINAL DES DÉCHETS EN %

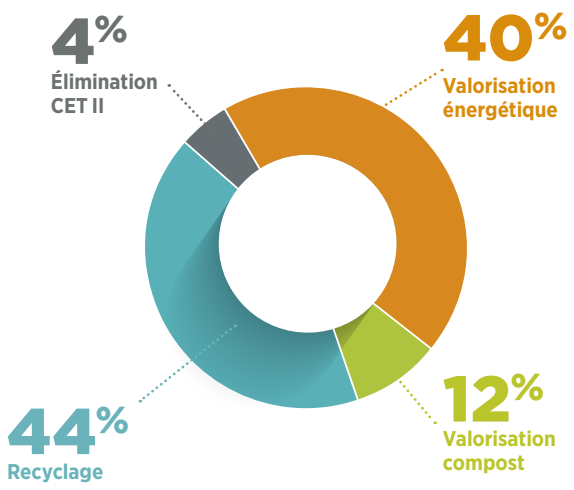

QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS (PUBLICS + PRIVÉS)

272 706 t

ANALYSER LES POTENTIALITÉS DE DÉVELOPPEMENT

GESTION DES DÉCHETS — CONCEVOIR ET RÉALISER

En adéquation avec la nouvelle obligation de reprise des matelas, un nouveau type de contenant a été testé en 2022 sur les recyparcs d'Arlon, Attert et Messancy en vue de permettre la séparation des matelas recyclables du reste de ce flux.

Parallèlement, quatre dossiers ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « Déchets – Ressources » lancé par la Ministre de l'Environnement. Les subsides ainsi obtenus permettront d'évaluer et de développer de nouvelles filières : développement de la filière du réemploi sur les recyparcs et expérimentation d'une collecte mutualisée de déchets dans des entreprises situées sur un même parc d'activités notamment.

RECYPARCS

31 FILIÈRES
de recyclage/valorisation

RECYCLAGE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

1 NOUVELLE FILIÈRE
réservée aux ménages

NOUVELLE FILIÈRE DE COLLECTE
REPRISE DES MATELAS USAGÉS

Suite à l'obligation de reprise des matelas décidée par le Gouvernement wallon et qui est entrée en vigueur au 01/01/2023, un projet pilote a été mis en œuvre sur les recyparcs d'Arlon, d'Attert et de Messancy, en partenariat avec l'association Valumat. L'expérience a permis de collecter 27,6 tonnes de matelas. Les préposés se sont attelés à contrôler la « qualité » des matelas et ont veillé à leur bon dépôt par les usagers dans les conteneurs mis à disposition.

COLLECTE DES DÉCHETS DES ENTREPRISES
SERVICE MUTUALISÉ EN PRÉPARATION

Introduit en 2022 dans le cadre de l'appel à projets « Déchets - Ressources », notre dossier visant à proposer une collecte sélective mutualisée de déchets dans des entreprises situées sur un même parc d'activités économiques a été sélectionné. Les bénéfices attendus : proposer un service mutualisé supplémentaire à nos entreprises, réduire les émissions de CO^2 liées aux multiples collectes et capter des déchets recyclables qui demeurent dans les déchets incinérés. Les premiers tests, prévus en 2023, évalueront les gisements de déchets recyclables et les bénéfices environnementaux d'une telle collecte.

ADAPTER LES SERVICES ACTUELS
AUX CONTEXTES ÉCONOMIQUES, RÉGLEMENTAIRES, TECHNIQUES ET SOCIÉTAUX

GESTION DES DÉCHETS — CONCEVOIR ET RÉALISER

Le respect des impositions réglementaires, l'amélioration de nos performances énergétiques, la participation à des projets de recherche innovants, au même titre que la rénovation de nos infrastructures pour la sécurité de tous (citoyens, collecteurs et notre personnel) font partie intégrante de notre stratégie.

PROJET PILOTE SUR TENNEVILLE
VERS DE NOUVEAUX MATÉRIAUX À PARTIR DE DÉCHETS DE CUISINE

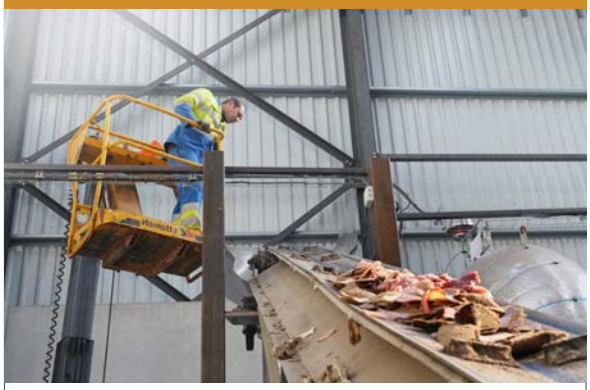

Dans le cadre du projet européen CAFIPLA, nous avons installé un démonstrateur sur notre site de Tenneville. Cet équipement vise à mesurer le potentiel de développement de nouveaux matériaux à partir des déchets de cuisine collectés. Les premiers résultats – encourageants - ont permis à nos partenaires de produire du plastique biodégradable et des matériaux isolants au départ de déchets de cuisine, de déchets verts et de déchets de papiers.
La suite ? Démontrer la faisabilité industrielle de ce type de technologie. Par ailleurs, face à la qualité perfectible du tri effectué par nos concitoyens, plusieurs pistes techniques vont être explorées pour extraire un maximum d'impuretés de la biomasse récoltée avant traitement.

RÉSEAU DES RECYPARCS
GÉNÉRALISATION D'UNE FILIÈRE « RÉUTILISATION ET RÉEMPLOI » EN PRÉPARATION

L'objectif du projet est de mettre en place une filière d'objets et de meubles réutilisables destinés au réemploi dans nos recyparcs, en lieu et place des filières traditionnelles de traitement des déchets (encombrants, bois, plastiques durs, etc.). La volonté est aussi de collaborer avec des associations locales pour la reprise de ces objets, dans une logique de « circuit court » et de réduction de l'impact environnemental (moins de transport, moins de déchets à traiter, etc.).
Une demande de financement pour l'étude et la réalisation a été introduite dans le cadre de l'appel à projets 2022 « Déchets - Ressources » et notre dossier a été retenu. Tous les feux semblent être au vert pour une mise en œuvre en 2023. Une promesse de principe de subsidiation pour l'achat de conteneurs a également été obtenue.

GESTION DES SERVICES ET PROCESSUS

MAÎTRISER LES COÛTS, LES IMPACTS SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

GESTION DES DÉCHETS — EXPLOITER ET GÉRER

La collecte des emballages PMC en porte-à-porte est opérationnelle depuis plus d'une année et a permis de capter plus de 25 kg/an/habitant d'emballages ; ce qui nous place en seconde position sur le podium du meilleur taux de captage en Wallonie.

S'agissant des recyparcs, comme déjà évoqué au point précédent, l'informatisation de la gestion administrative est désormais opérationnelle. Par ailleurs, une étude est actuellement en cours en vue d'optimaliser au mieux le transport des conteneurs, et ce, afin de réduire au mieux les coûts associés.

Du côté de l'exploitation, le renouvellement du permis unique qui autorise la valorisation de déchets sur le site de Tenneville a été obtenu en septembre 2022. En outre, les équipes se sont investies, de manière continue et proactive, dans l'amélioration du fonctionnement et de l'organisation sur les différents sites. Citons entre autres l'accord avec l'intercommunale hennuyère Tibi pour la livraison jusqu'en 2029 de plusieurs tonnes de déchets organiques par an vers notre unité de biométhanisation ou encore la réflexion autour de la modernisation de la ligne de compostage à Tenneville. Sur notre site de Habay, une démarche d'amélioration continue dite « 5S » a été mise en place. Basée sur une méthodologie d'optimisation des conditions de travail d'origine japonaise, elle incite les membres du personnel à mieux organiser et sécuriser leurs espaces de travail, et à gérer efficacement leur temps. Les résultats obtenus sont encourageants. Cette démarche va être poursuivie en 2023 et va s'étendre à d'autres activités.

55 COMMUNES ADHÉRENTES

NOMBRE DE COMMUNES AFFILIÉES POUR :	
Matières organiques et fraction résiduelle	45 COMMUNES
Papiers/cartons	55 COMMUNES
Encombrants	33 COMMUNES
P+MC (depuis 04/10/21)	55 COMMUNES

33 814

TONNES DE MATIÈRE ORGANIQUE
ont été traitées par biométhanisation

GARANTIR L'AVAL DES DÉCHETS* GÉRÉS (EN %)

100 %

* Excepté pour les granulats issus des déchets inertes de la construction. Un stock résiduel sur le site de Tenneville devra être vendu en 2023

VALORISATION

COEFFICIENT D'INDÉPENDANCE EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (EN %)

227 %*

(LE SURPLUS D'ÉNERGIE ÉTANT INJECTÉ SUR LE RÉSEAU)

* IDELUX Environnement produit plus d'énergie électrique qu'elle n'en consomme.

PRODUCTION ÉLECTRIQUE ÉQUIVALENTE À LA CONSOMMATION DE

2 927*

MÉNAGES (SUR BASE D'UNE CONSOMMATION MOYENNE DE 3 600 KWH)

* La production d'électricité verte sur le site de Habay est renforcée par l'ajout de 250 kWc de panneaux photovoltaïques.

PRODUCTION THERMIQUE ÉQUIVALENTE À

1 126 794

LITRES DE GASOIL

RECYPARCS
SUR LA VOIE DE L'INFORMATISATION

Impulsée par la Wallonie, l'harmonisation des règles de fonctionnement des recyparcs passe par une gestion informatisée de ceux-ci. Pour y parvenir, nous nous sommes associés au BEP (Namur) qui bénéficie d'une plus grande expérience sur le sujet. Ensemble, nous avons défini des fonctionnalités et besoins conjoints avec la volonté, à terme, de développer un projet commun.
Trois objectifs : simplification administrative, meilleure efficacité et réduction de la consommation de papier. Le tout via une architecture informatique assez ouverte pour préserver l'autonomie de chacun et permettre à d'autres de l'utiliser.

SITE DE TENNEVILLE
RENOUVELLEMENT DU PERMIS UNIQUE

Le renouvellement du permis unique qui autorise la valorisation de déchets sur le site de Tenneville a été un dossier phare de 2022. C'est un chantier évidemment crucial pour la continuité des activités du site qui a nécessité un important travail collectif, des études externes, la collaboration avec le Service Droit de l'Environnement, des discussions et échanges avec les administrations. Ce permis unique a été obtenu en septembre dernier.

COMMUNES ET PRODUCTEURS
ACCOMPAGNER LEUR GESTION DES DÉCHETS

GESTION DES DÉCHETS — ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

Rester proche des préoccupations et des obligations des communes est prioritaire pour IDELUX Environnement. Notre équipe de conseillers en environnement accompagne les communes sur le terrain : accompagnement Zéro Déchet, aide pour remplir leurs obligations légales, sensibilisation, etc.

Pour renforcer ces actions de terrain, nous proposons aux communes de mener pour leur compte des actions locales de prévention comme par exemple la formation d'assistants compostage ou encore le contrôle qualité du tri, comme cela fut le cas de manière ponctuelle lors du Marathon du tri dans les communes qui gèrent elles-mêmes certaines collectes.

LE SAVEZ-VOUS ?

- Réemploi : nous avons réalisé une collecte de jouets (2 446) et une collecte de vélos (678) dans les recyparcs.
- Nous coopérons avec 42 partenaires « réemploi ».

COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE-À-PORTE
SOUTIEN AUX COMMUNES

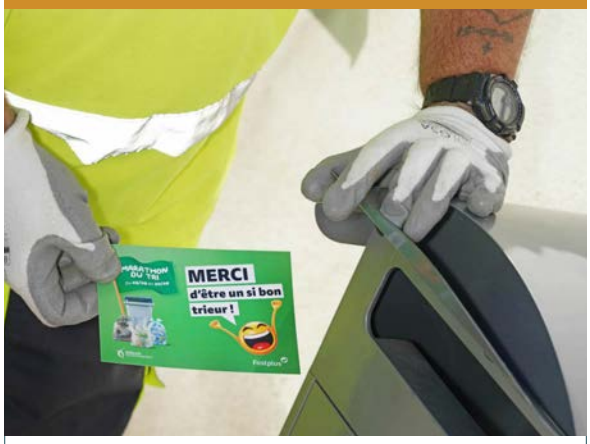

À l'occasion du Marathon du tri en septembre 2022, nos conseillers en environnement ont pris en main, en collaboration avec certains services communaux, la sensibilisation et les contrôles du tri dans les communes qui gèrent elles-mêmes certaines collectes.

SENSIBILISATION AU ZÉRO DÉCHET
DEVENIR UN AS DU COMPOSTAGE

Réduire les déchets organiques en fabriquant du compost et en pratiquant le paillage présente de nombreux avantages, tant économiques qu'écologiques. C'est pourquoi nos conseillers d'IDELUX Environnement ont proposé, en collaboration avec les communes, une formation ouverte à tous sur ces sujets. Avec 176 citoyens bénévoles et agents communaux formés et prêts à partager les bonnes pratiques du compostage autour d'eux, l'initiative a connu un très beau succès et sera reconduite en 2023.

CITOYENS

SENSIBILISER À UNE GESTION RESPONSABLE DE LEURS DÉCHETS

GESTION DES DÉCHETS — ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

La période du Covid-19 et la récente mise en place de la collecte des PMC en porte-à-porte semblent avoir brouillé les bonnes pratiques : méconnaissance des jours de collecte, erreurs de tri récurrentes, problèmes de salubrité.

En réponse, nous avons mené plusieurs actions de terrain et de communication : campagne de sensibilisation pour la collecte des « sacs bleus » ; mobilisation de publics spécifiques tels que les immeubles à appartements, le personnel d'aide à domicile et les nouveaux arrivants ; contrôles plus fréquents ; diffusion de toutes-boîtes, de spots radio et de communiqués de presse, mise en service de l'application GSM Recycle de Fost Plus ; implication des recyparcs dans la dynamique du tri en porte-à-porte ; etc.

GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS

3 955
ENFANTS SENSIBILISÉS

108
SÉANCES D'INFORMATION

34
VISITES DE NOS INSTALLATIONS
(usines, recyparcs, ...)

CONTRÔLES QUALITÉ

14 024
MÉNAGES SENSIBILISÉS

MARATHON DU TRI 2022
3, 2, 1, TRIEZ BIEN !

Si la mise en place de la collecte PMC (sacs bleus) fin 2021 a largement atteint son objectif avec la collecte de 25 kg d'emballages PMC/pers./an (pour 10 kg au travers des recyparcs auparavant), nous constatons encore trop d'erreurs de tri. Pour aider nos concitoyens à intégrer les bons gestes, nous nous sommes lancés dans le 1er Marathon du tri en septembre 2022.
Bilan : nos contrôleurs ont sensibilisé de très nombreuses personnes et ont analysé les déchets de 8.126 adresses. 73 % des sacs BIO, sacs résiduels et duobacs sont triés correctement. C'est bien mais nous pouvons encore faire mieux ! Le repérage des principales erreurs (PMC, verre et ordures ménagères dans les déchets résiduels ; papiers/cartons dans les sacs bleus) va nous aider à préparer nos futures actions. Et les équipes « contrôle qualité » renforcées poursuivent leur travail pour que l'effort se maintienne dans la durée.

SENSIBILISATION
KIT D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Notre équipe des conseillers en environnement a proposé un « kit de bienvenue » à destination des ménages qui arrivent dans nos communes. L'objectif : aider ces ménages à gérer leurs déchets de manière responsable dès leur arrivée. Plus de 10 000 kits ont été diffusés dans les communes.